

COMMUNE DE BOLLEZEELE

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'exercice 2022 est la fin d'un programme d'investissement important pour la commune, la construction d'un accueil périscolaire et salle de musique.

En section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 917 712.59 €, les recettes à 1 107 676.36 € soit un résultat positif de 189 963.77 €.

Dépenses

Les charges à caractère général (chapitre 11) sont en augmentation par rapport à l'année précédente :

2022 : 305 445.35 €

2021 : 270 735.33 €

Cette augmentation s'explique par :

- Inflation : augmentation généralisée des tarifs avec un impact sur les dépenses liées à l'électricité, du gaz (39 961.45 € en 2022 contre 27 680.92 € en 2021) et de l'alimentation (40 484.95 € en 2022 contre 33 521.07 € en 2021). Tarif de l'alimentation en hausse et nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire en hausse également.
- Une augmentation de 8 000 € des dépenses de Fêtes et cérémonies par rapport à 2021 liée à la reprise de l'ensemble des cérémonies et manifestations en 2022 et à l'organisation d'une exposition.
- Un maintien des dépenses d'achat de fournitures d'entretien lié à la crise sanitaire à un niveau élevé par rapport à avant la pandémie (5 632.28 € en 2022 contre 2 605.91 € en 2019)

Le chapitre « charges de personnel » est en augmentation de 30 000 € par rapport à 2021, soit 431 256.91 € en 2022 contre 401 393.14 € en 2021.

En 2022, un agent « adjoint d'animation » à 19/35^e a quitté la collectivité au 1^{er} septembre pour une mutation et un agent technique a été recruté en qualité de stagiaire au 1^{er} novembre à 17/35^e.

L'effectif communal est de 11 agents titulaires et trois contrats aidés Parcours Emploi Compétence (un contrat aidé à 30 h et deux contrats à 20 h). Depuis septembre 2022, deux agents non titulaires interviennent quotidiennement en cantine suite à la réorganisation du service de cantine et le passage à deux services suite à la forte fréquentation du service.

Un agent ATSEM a bénéficié d'un congé maternité jusqu'en mars 2022, il a été remplacé.

Enfin on observe une augmentation des absences pour maladie, cas contacts. Toutes ces absences au sein des services tels que la cantine, l'école ou l'accueil périscolaire sont remplacées. Un agent en arrêt depuis le 21 novembre 2022 est remplacé.

Les charges de gestion courantes sont quant à elles en augmentation de 7 000 € depuis 2021 avec d'un côté une augmentation de plus de 11 000 € des subventions versées aux associations (40 812.25 € en 2021 et 52 037.10 € en 2022) et une dépense de « cotisations sécurité sociales des élus » d'une année pour 2022 (contre deux années en 2021).

Les charges financières sont nulles car la commune n'a plus d'emprunt en cours.

Recettes

Le total des produits de fonctionnement est de 1 107 676.36 €.

Les produits des services (60 773.57 €) sont revenus au niveau de 2019 (59 145.04 €), une forte baisse avait eu lieu en 2020 à cause de la pandémie (annulation des accueils de loisirs, cantine fermée).

Les impôts et taxes sont en évolution : 673 500.68 € en 2022 contre 607 721.71 € en 2021.

Cette augmentation correspond à l'augmentation des impôts directs locaux : taux d'imposition augmenté en 2022 (gain supplémentaire de 11 000 €) et création d'un coefficient correcteur suite à la suppression de la taxe d'habitation produisant une nouvelle recette de plus de 25 000 €.

Depuis la loi de finances 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation. Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Désormais, le taux départemental de TFPB 2020, à savoir 19.29 % doit s'additionner au taux communal.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition (taux inchangés depuis 2011),

	2021	2022
Taxes foncières sur les propriétés bâties	35.37 %	36.08 %
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	49.02 %	50 %

On note également une forte augmentation de la taxe additionnelle aux droits de mutation de plus de 17 000 €.

Les dotations et participations sont en hausse de 12 411 €. On peut noter la baisse de l'attribution de FDTP de plus 2 000 € et le versement en décembre 2022 d'une dotation de compensation de la taxe d'habitation au titre de l'année 2021 d'un montant de 14 239 € (23 286 € en 2020), l'augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale d'environ 5 400 €, la baisse de la dotation nationale de péréquation (22 259 € en 2022 contre 23 483 € en 2021)

En investissement :

Le total des dépenses est de 223 625.59 € et celui des recettes 241 149.19 € soit un excédent d'investissement de 17 523.60 €.

Dépenses

- La commune n'a plus d'emprunt en cours en 2022
- Immobilisations corporelles d'un montant de 223 384.27 € correspondent à :

212	Agencements et aménagements de terrains	
	CLOTURE RIVERAIN MAISON ACCUEIL MUSIQUE	2 042.88
	AMENAGEMENT TERRAIN ALLEE PEUPLIERS	876.00
	AMENAGEMENT TERRAIN ALLEE PEUPLIERS	1 196.40
	MISE EN SECURITE PETIT BOIS	3 314.40
2131	Constructions bâtiments publics	
	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS MAM	4 706.40
	PORTAIL GANIVELLE MAM	225.59
	MISSION CSPTS ACCUEIL PERISCOLAIRE	249.60
	MARCHE DE TRAVAUX LOT 11	8 490.00
	MAITRISE D'ŒUVRE MAM	4 402.08
	MAITRISE D'ŒUVRE MAM	140.65
	TAXE ASSAINISSEMENT MAM	650.06
	MARCHE DE TRAVAUX LOT 10 DGD	3 519.60
	MARCHE DE TRAVAUX LOT 11 DGD	3 745.80
	TRAVAUX CANTINE SOLS SANITAIRE	765.60
	MARCHE TRAVAUX DGD LOT 6	6 330.71
	RENOVATION SOL CANTINE	23 695.16
	RENOVATION SOL CANTINE	15 778.19
	RENOVATION CANTINE SANITAIRES	1 008.00

	RENOVATION CANTINE SANITAIRES	3 488.41
	PORTE SANITAIRES CANTINE SCOLAIRE	295.57
	RENOVATION SOL CANTINE	10 962.59
2132	Constructions bâtiments privés	
	CHAUFFEAU 49 BIS RUE EGLISE	663.90
	REFECTION TOITURE 49 RUE DE L'EGLISE	25 044.46
	REJOINTOIEMENT 49 RUE DE L'EGLISE	15 543.10
21538	Autres réseaux	
	EXTENSION RESEAU ELECTRICITE	10 400.64
	TRAVAUX RESEAUX ALLEE PEUPLIERS	23 998.34
	TRAVAUX RESEAUX RUE EGLISE	34 605.40
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	
	EXTINCTEURS ATELIER HANGAR	444.84
	EXTINCTEUR PORTATIF	74.40
2157	Matériel et outillage technique	
	POUBELLES EXTERIEURES	1 017.66
	ILLUMINATIONS DE NOEL	2 450.52
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	
	RABOTEUSE	360.10
	DESHERBEUR THERMIQUE	3 250.74
2183	Matériel informatique	
	ONDULEUR MAIRIE	780.00
2184	Matériel de bureau et mobilier	
	MOBILIER ECOLE ELEMENTAIRE	2 463.60
	MOBILIER CANTINE	288.00
2188	Autres immobilisations corporelles	
	MICROS SANS FILS	298.00
	FRIGO ET MICRO CHAINES	394.80
	LAVE VAISSELLE CANTINE SCOLAIRE	4 971.12
	DOSEUR DE LAVAGE LAVE VAISSELLE	450.96

Recettes

Les subventions d'investissement s'élèvent à 117 182.70 € et sont détaillées ci-dessous :

1321	Etat & établ.nationaux	
	DETR ECOLE ET SALLE DES SPORTS	9 833.34
	INFORMATIQUE ECOLE	3 153.47
1323	Départements	
	ADVB RELANCE SALLE DES SPORTS	28 334.00
	ADVB MAISON ACCUEIL ET MUSIQUE	45 523.00
	ADVB 2022 CANTINE SCOLAIRE	13 890.00
13251	Autres	
	FONDS DE CONCOURS CCHF – CLASSE MODULAIRE	18 448.89

Les dotations, fonds divers, réserves s'élèvent à 91 539.98 € dont 80 234.63 € de FCTVA, 4 983.86 € de taxe d'aménagement et 6 321.49 € d'excédent de fonctionnement.

Le maire, Pierre MARLE

